

# FESTIVAL DE THEATRE DE CAHORS

## REGLEMENT

**La Troupe en Boule et la Ville de Cahors, organisent les 4, 5, 6 et 7 mai 2016  
le 23<sup>ème</sup> Festival de Théâtre de Cahors.**

- Article 1 Toutes les représentations se dérouleront au Théâtre de Cahors, partenaire de cette manifestation. Le Festival est ouvert à toutes les Compagnies.
- Article 2 Les bulletins d'inscription complétés et signés devront parvenir **avant le 15 février 2016** à l'adresse suivante :  
La Troupe en Boule - Gérard Casagrande – 56 rue Paramelle – 46000 Cahors  
Ou par mail : [troupenboule@wanadoo.fr](mailto:troupenboule@wanadoo.fr)
- Article 3 Le Comité de sélection, désigné par les organisateurs, assistera à une représentation des spectacles proposés. Merci de nous adresser, également, une vidéo de votre spectacle.
- Article 4 Les spectacles ne comportant qu'un seul acteur ne pourront être retenus.
- Article 5 Le temps d'occupation du plateau est limité. Les opérations prises en considération sont les suivantes :  
- montage des décors, réglage lumière et son,  
- représentation,  
- démontage et rangement des décors.
- Article 6 Participation aux frais des Compagnies sélectionnées :  
1) Déplacement : Calculé sur la base d'un véhicule par Compagnie à raison de 0,40 € du Km, pour la distance séparant son lieu de résidence de Cahors (A/R).  
2) Hébergement : Si la résidence de la Compagnie est à plus de 100 Km de Cahors, 1 nuit sera offerte pour les comédiens distribués, ainsi que pour 2 techniciens.  
3) Repas : 1 repas sera pris en charge pour les comédiens distribués et 2 techniciens.
- Article 7 Aux Compagnies sélectionnées nous demandons, par la suite, les informations et documents nécessaires pour les panneaux d'affichage et le programme du Festival.
- Article 8 Chaque matinée, vers 10 heures est organisé, au foyer du théâtre, un «café/débat» entre le jury du Festival, les Compagnies et les spectateurs afin de dialoguer, échanger et faire de cette manifestation une rencontre constructive pour le théâtre amateur.

Lors de la clôture du Festival seront décernés :

- Le Trophée de la Ville de Cahors
- Le Prix du Jury «Jeune»
- Le Prix Pierre Larroque (décerné par le public)
- La sélection Festhéal Midi Pyrénées

Nous rappelons qu'il est possible pour les participants et les accompagnateurs de réserver des nuitées et des repas tout au long du Festival. Ceci afin de permettre à tous de profiter de ces rencontres, de participer aux événements festifs proposés et également de visiter notre région.

Visa de la Troupe  
Les Organisateurs

